

Saint-Sulpice

Autor(en): **Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 28

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



UNE RENCONTRE AU COMPTOIR

ALO, François, tu es aussi venu à ce Comptoir ?

— Tu vois. J'avais à faire à la Banque. Et puis je me suis dit, puisqu'on est là, faut voir aller jusqu'à Beaulieu.

— Oh ! tu sais, ça vaut ma foi bien la peine. Y en a des choses à voir. Qu'as-tu déjà vu jusqu'à présent ?

— Oh ! bien, pas grand'chose. J'avais une telle soif que je suis allé prendre un verre à la cantine. Et là, j'ai rencontré chose, de Bournens, tu sais, avec qui j'ai fait mon service militaire. Naturellement qu'il a fallu faire revenir une bouteille.

— Moi je n'ai encore rien bu. Je n'avais pas seulement soif. Mais, à présent, je sens que ça vient. Y nous faut aller en étouffer trois.

— Je te dis que j'en sors, de la cantine. Si je veux voir quelque chose de ce Comptoir, c'est le moment.

— Viens toujours; on veut pas s'arrêter. Trois décis, on sait ce que c'est. Viens, je te dis, après on ira revoir les nègres. Pour sûr, c'est rigolo... Mademoiselle !... Mademoiselle !... Hé !... On ne peut pas vous avoir. C'est dommage, parce que vous êtes bien jolie. Apportez-nous voir trois décis... du farineux, au moins.

— Nous n'avons pas de vin ouvert ici.

— Pas de vin ouvert ? Et pourquoi ?

— Vous comprenez, ça ne se peut pas. Choisissez dans la carte des vins, que voici. Il y a des bouteilles et des demi-bouteilles.

— T'emballer tout de même : pas de vin ouvert. Enfin, donnez-nous donc une demi-bouteille.

— Duquel ?... Choisissez !

— Tenez, mademoiselle, donnez-nous de celui-ci. Je le connais. J'en ai chez moi. Y ne faut pas croire qu'il n'y a que les gens de la ville et les vigneron qui ont du vin en bouteilles dans leur caves. Enfin, tu le connais, David ; tu sais s'il est destra.

— Voici, messieurs, c'est deux francs, s'il vous plaît.

— Vous avez bien peur qu'on parte sans payer. Voici vos deux francs.

— Dis donc, ces nègres, quand même, quel drôle de peuple !

— Et quelle musique !

— Mais y a de beau gaillards, là-dedans : Y faudrait pas s'y frotter.

— Mais, c'est égal, je suis bien content d'être de la race blanche. C'est une idée, mais y semble que c'est plus propre.

— A propos, as-tu vu cette pyramide de coton blanc dans l'exposition belge.

— Eh ! bien, oui. Et ces défenses d'éléphant qui sont plantées dedans.

— Tu sais pas qui ça me rappelle ?

— Qui ?...

— Cette serpe de Fanchette, la belle-mère à Samuet, avec ses deux grandes dents qui lui sortent de la bouche comme aux rhinocéros.

— Oh ! y a de ça.

Epitaphe de Grégoire le buveur.

Passant, d'un grand buveur respecte la mémoire.
Il fut durant sa vie ennemi né de l'eau,
Et son plus grand chagrin, descendant au tombeau,
Ce fut en se noyant d'être forcé d'en boire...



COUNET PÈ LO VELADZO NÈGRO

SU zu l'autr'hi vére clli veladzo nègre que l'è pè Losena. L'è cein que l'è dâo biaù ! Tot on tropi d'hommo, de fenne, de bouibo que brâmant, que bouèlant et que dansant qu'on è dobedzi de sè teni lè couète de rire de lè guegni. Et pu nâi, nâi, qu'on derâi dâi ramoune qu'on arâi aôbliâ dautrâi z'an dein 'na tsemenâ. Lè reluquâvo bin, adràî quand vaitcé que lo pllie grand de clliâo bite nâire mè fâ dinse ein catson :

— Salut, Marc à Louis !

Vo pouède peinsâ se i'è ètâ èbahia. On nègre que mè cougnâi ! Tè rondzâi la quinta ! Quin honneu, tot parâi ! Sarâ tsesâ de la pllianèta de la Pudzenâire que i'ari pas ètâ la mâiti asse étourlo que de vére clli nègre que mè desâi :

— Salut, Marc à Louis !

M'a faliu quauque peliounâite dévânt de lâi répondre :

— Vo mè cougnâite ? Liède-vo lo Conteù ?

— Ti lè deçando.

— Vouaih ! Et iô ?

— Pè Velâ-lè-Bâoze, âo cabaret de la Crâi fé-dérala ti lè deçando né. Te mè recougnâi pas ?

— Na.

— Je su Counet, de Velâ-lè-Bâoze, ton camarado d'écoula.

— Mâ, que fâ-to quie ? T'ant matsoura ?

— Mè su eingadzi po fère lo nègre, tandu clli Gonfloir. Te sâ, lè z'affère vant pas tant foo. Adan, i'avé liè su lè papâ que tsertsivant dâi matsourâ pè Lozena et su vegnâi avoué mon biau-frère et noutrè fenne. No z'ant bin vouâiti, à tsavon. Avoué ma potta de mineu et mè cheveu fresi m'ant prâi tot tsaud. No z'ant betâ godzi doù dzo lè quatro dein on bosset plliein de gouderon.

— Vâi mâi et la tita ?

Ah ! le serpeint ! L'a faliu que lâi passeye assebin. Tè compreind, vaitcé quemet fant.

— Quemet ?

— On ètâi dan lè quatro dein clli gros tenot plliein d'affère nâ, tot drâi dedein, qu'on ein avâi tant qu'âo cou. De couète lo tenot lâi avâi ion dâi précaut que no criâve : « La tita dedein ! la tita dedein ! » On fasâi dâi manâire pos pas sè godzi lo mor dein clliâo pèdze que l'eimpouèsenâve. Adan lo précaut l'eimpougne on ècourdja et coudhive no z'èlliètà. Fallâi sè veilli et à lavi que l'allâve no z'ècourdjatâ, po pas avâi lè get tré, ti lè quatro on sè betâve à boellion dein lo bosset. Lo gouderon passâve quasu on pi damon de la tignasse. Onn' ècourdjatâie ! Clliâ ! On sè redressive rido po pas itre nêyi. No lassive on môme no reprendre. Et pu : dzibliè ! Adan re no vaitcé lè get clliou, lo mor refregnu po boutsi lè nari, via dein lo gouderon po tsouyi l'èlliètàie. Dou dzo dinse, et vaitcé quatro nègre dé pllie : mè, la Marienne, Sami et sa Mélie. No z'an met chêtsi su clliâo trabilliâ que l'ant fè vè la granta pique de la Cathédrala. L'a bo et bin faliu dzoûre

quie ! No z'ant fabrequâ on grand tenot que lâi ant betâ dessus onna pètubllia de caïon. No z'ant baili dâi chêtôn po tappâ dessus et fère dâo détertîn. Et on ein fâ lè dou ! »

L'è su que lâi fasant dâo tredon ! Crénom. Counet et Sami fièsant su lâo tenot quemet on fiè avoué on battèran po trossâ dâi pierre : crâ ! tin tâ ! hue ! rrau ! ein fasant dâo tintamarre clliâo doù coo ! On sè sarâi cru-dein la fordze âo diâbllio ! Quinte cresentâie !

— Et ta fenna, la Marienne ? que lâi dio ?

— Lè iena de clliâo duve que dansant, que mè fâ.

On vayâi veretabllieint duve nègresse que plattâvant, que châtâvant su on pi, su doù, ein dévant, ein derrâi, à pi djeint, à pi-clliotsette, ein breinneint lo tiu, ein sè brossainte lo veintré et ein brameint : « Donne-moi des sous ! » L'ètâi dans la Mélie et la Marienne.

— Vâi mâi, que lâi dio, la quinta dâi duve è-te la Marienne ?

— Diabe lo mot que i'ein sé. Sant matsourâie, on lè recougnâi pas. Pâo itre asse bin iena que l'autra.

— Vâi-mâ... po allâ droumi, sarâi tot parâi bon de savâi...

— Oh bin a-te que : la Marienne l'a on gran de biautâ damon dâo dzênâo !

Marc à Louis.

SAINT-SULPICE

A l'Ancien Syndic.

L n'a pas, comme d'autres villages, un poste de gendarmerie, une cure et un auberge communale. Il égrène, le long de la route, ses maisons campagnardes tournées vers le lac. Isolées ou groupées par deux ou par trois, elles sont séparées par des jardins, des vergers, des vignes ou des champs en culture. Les primes du bétail ne décorent pas les portes des granges et les valets de ferme ne portent pas la petite veste grise et la calotte de cuir.

Ce village, il ne possède aucun des avantages dont s'enorgueillissent ses voisins. Il n'est pas, comme Ecublens, un chef-lieu de cercle. Ecublens, c'est tout un monde ! C'est le centre de la paroisse dont Saint-Sulpice n'est que l'humble annexe. Ecublens groupe, à lui seul, les trois hameaux du Motty, de Rengés et de Bassenges. Il possède un député, deux pasteurs, deux régents et une bonne douzaine de rentiers. Plus loin, il y a Chavannes et sa belle avenue qui aboutit à la gare de Renens où, sans cesse, les trains vont et viennent en tous sens.

Saint-Sulpice est à l'écart des lignes ferrées et des grandes routes. Il est modeste, il vit sa vie, sans se presser dans ses jardins et ses vignes. Aucun édifice ne décore sa principale place publique, si ce n'est le petit collège aux murs gris dont le clocher porte ces trois mots que les branches, des platanes cachent une partie de l'année : « Foi, espérance, charité ».

Au bout du préau qui, deux fois par jour s'anime des cris des écoliers, il y a la salle du conseil général que les gens de l'endroit ont baptisée : « Salle du Quatorze-Avril ».

C'est là qu'ils viennent, à diverses époques de l'année, tenir leurs petites landsgemeinde. Ils se réunissent quand ils ont gouverné le bétail. Ils prennent place sur des bancs rustiques et achèvent d'y fumer leur cigare. Ils portent des pan-

talons de triège et des blouses à revers. Les membres du bureau, eux, se sont « rechangés » comme ils disent, mais portent encore les gros souliers qu'ils ont pour s'en aller dans la campagne.

C'est également là, dans cette salle, que se tiennent les séances des sociétés du village : société de chant, syndicat, société de Jeunesse, société de laiterie, société de développement, que sais-je encore. C'est dans cette salle que, tous les quatre ans, ont lieu les élections communales. Car, pour modeste qu'on soit, on n'en tient pas moins à dire son mot dans les affaires du village et l'on se garde bien de manquer le scrutin, surtout si l'on conserve au fond du cœur quelques petites rancunes personnelles à satisfaire.

Chaque année, sur cette place publique, on procède à l'essai de la pompe. Ce jour-là, le capitaine et ses officiers sont méconnaissables. Habituellement, vous les rencontrez, en gilet à manches, poussant la brouette à fumier ou conduisant un char de campagne. Aujourd'hui, ils ont un casque qui brille et un bel uniforme qui en impose à la fois à la troupe et aux spectateurs. Et partout, sur le casque, sur les épaules et sur les manches, il y a des galons d'or. Le capitaine commande la manœuvre, le porte-lance arrose le toit du collège et les jardins du voisinage, après quoi, tous ensemble, on s'en va boire un verre.

* * *

Quand on quitte la Salle du Quatorze-Avril qui résume, à elle seule, toute la vie politique du village, on passe devant la cave du régent — une belle cave, tournée au nord, afin que le vin s'y maintienne au frais — on descend le Crêt et l'on arrive sur la plage.

L'eau clapote doucement sur les galets de la grève. Les marronniers étalent leurs branches aux larges feuilles, tandis que les peupliers centenaires semblent monter une garde perpétuelle autour de la vieille église romane dont la gracieuse silhouette se détache sur le ciel bleu. C'est là, près de cette tour carrée, au grand toit en pyramide, que vit le passé ; là, qu'en des temps qui sont révolus, des moines chantèrent des litanies et se soumièrent à la discipline de Cluny. De ce prieuré, qui eut son moment de gloire, il ne reste qu'une partie de l'édifice qui, du reste, fut restauré avec goût. Tout près, il y a un manoir aux contreforts fermés et un grand parc, à demi abandonné, qui s'étend jusqu'aux peupliers du rivage.

Je l'aime ce village parce qu'il est resté lui-même. Je l'aime pour son charme particulier et sa poésie discrète faite de grâce et de simplicité. Je l'aime surtout parce qu'il n'a pas dévié de ses origines et qu'il demeure fidèle à son lointain passé.

* * *

Aujourd'hui, c'est dimanche. Un de ces beaux dimanches de juin, plein de lumière et de joie. Une odeur de foin séché flotte dans l'air et partout la vigne, à peine effeuillée, dresse ses tiges tendres chargées de vrilles.

Ceux qui ne font pas la « reposée », derrière les volets mi-clos, sont descendus vers le débarcadère. Il y a d'abord l'agent de police imposant dans son bel uniforme à passe-poil bleu. Et puis il y a les municipaux qui sont allés voir si l'esparcette avait bien fleuri ou si les blés étaient hauts. Ayant parcouru la campagne, ils reviennent, en bras de chemise, tandis que la femme traîne les marmots après elle. On s'assied sur les bancs, à l'ombre des marronniers, on s'éponge le front et l'on attend le bateau de trois heures qui quitte le débarcadère d'Ouchy. Des gamins jouent dans le sable, des amoureux se promènent sous les acacias, un pêcheur lève son filet, tandis qu'une automobile s'arrête devant la grille du manoir.

Cependant, le bateau grandit à l'horizon, on entend le bruit de ses aubes, il s'avance, décrit une courbe et stoppe devant le débarcadère. Alors les promeneurs descendent. Les dames sont en toilettes claires et en bas de soie. Les hommes portent des gilets piqué blanc et des cols mous. Les uns tiennent leur chapeau à la main à cause de la chaleur ; d'autres n'ont point de chapeau. On se salue, on bavarde, on rit, cependant que

l'agent de police, à intervalles réguliers, lance d'une voix grave : « Circulez, mesdames et messieurs, circulez ! »

On gravit le Crêt et l'on s'en va se restaurer au « Café de la Terrasse ». Il fait bon sous les ombrages, devant un verre de bière ou une bouteille de Dézaley. On admire le paysage, on compte les bateaux qui sillonnent le lac et l'on dit :

— Comme c'est tranquille !

Si la Dent d'Oche a mis son « capuchon », il se trouvera sûrement quelqu'un pour déclarer : « C'est signe de pluie ».

Le temps passe.

Ceux qui ne tiennent pas à s'attarder, regagnent la ville par petits groupes. Ils suivent le bord du lac et, quand ils ont passé les Pierrettes, ils prennent le joli chemin qui, de l'embouchure de la Chamberonne, les ramène à Ouchy sans jamais quitter les ombrages.

D'autres jouent aux cartes ou commandent une friture. Ils auront juste le temps de vider leur dernier verre avant le départ de l'autobus. En effet, la grande voiture bleue des Auto-transports des Rives du Léman stationne devant le collège. On entend ronfler le moteur. Le dernier voyageur gravit les degrés, la porte se referme et la voiture s'en va, tandis que les villageois regagnent paisiblement leurs demeures.

* * *

Je pense que chacun de nous possède ainsi un village aux horizons clairs, aux collines souriantes, au décor tranquille et au charme inédit. Un village où la vie coule en paix, où chacun vague à ses occupations sans se soucier de ce qui se passe en lointains pays. Un village où les règlements ne sont point sévères et où les gamins peuvent aller à la maraude des cerises pendant que le syndic trait ses vaches et que le garde-champêtre sarclé sa vigne. Tous, tant que nous sommes, nous l'avons peuplé, ce village, de tous les rêves de la petite enfance. C'est pourquoi nous l'emportons dans notre souvenir tel qu'il nous est apparu aux jours lointains des premières émotions. Au cours de la vie, les paysages merveilleux que nous regardons avec nos yeux d'hommes, nous les rapportons tous à ce cadre ingénu de nos premières joies. C'est là que nous avons vu naître le printemps, l'immortelle jeunesse de cette saison divine ; là que nous avons découvert les ombrages, les sources, les sentiers dans les vignes et le grand lac qui s'en va jusqu'à la ligne bleue des Alpes de Savoie.

C'est le soir, les toits fument, les vaches rentrent de l'abreuvoir. On s'assied sur le seuil des portes où la fraîcheur descend et les yeux se lèvent vers la voûte bleu sombre où apparaissent les premières étoiles.

Jean des Sapins.

OU SONT-ILS ?

LE « Conteur », toujours soucieux de noter les menus faits de notre histoire lausannoise, tient à reproduire, d'après l'un des mieux informés des journaux parisiens, le fait-divers suivant qui a échappé à la vigilance de nos confrères de la presse locale :

« Une aubaine. — Ce richissime israélite qui fit sa fortune pendant la guerre en fabriquant des fusées, est allé dernièrement en Suisse.

Il frêta un jour un bateau pour aller à Lausanne en compagnie d'une petite cour de parasites qui s'était formée autour de lui. Il leur offrit un dîner somptueux puis entra au Casino.

Il s'installa à la table de baccara, perdit d'abord 100.000 francs, les regagna, puis gagna 50.000 francs. Après quoi, il se tourna vers ses amis :

— Maintenant, leur dit-il, je joue pour vous.

Il joua quelques instants encore et ses compagnons ravis gagnèrent par son intermédiaire 5000 francs chacun.

Le jeu ne l'amusa plus. Ils repartirent. Le millionnaire voulut donner un pourboire à l'homme qui avait gardé le bateau ; il se fouilla, ne trouva pas de monnaie, glissa un billet de mille francs dans la main de l'homme. Celui-ci le regarda, abruti puis, timidement poussa le coude d'un des courtisans :

— Il s'est trompé, lui murmura-t-il, il m'a donné mille francs.

— Ne vous en faites pas, dit l'autre, protecteur.

— On ne m'a jamais donné autant ! Il s'est sûrement trompé...

— Mais non ; c'est Rotschild !

— Oh, alors... fit l'homme calmé.

Et il empocha le billet.

Il y a un intérêt capital à fixer les détails de cet événement historique. Le « Conteur », parmi la foule de ses lecteurs, ouvre une enquête pour déterminer les points suivants :

1° — Où est situé à Lausanne le Casino où l'on peut gagner en quelques heures 150.000 frs. ?

2° — Trouver le nom de l'« homme qui a gardé le bateau » et a empoché le billet de mille !

S'il ne nous parvient aucune réponse satisfaisante, nous serions tentés de croire qu'une fois encore, les Français ne savent pas la géographie ! Notre confrère aurait-il confondu Lausanne avec la capitale du Pays de Cocagne ?

IL Y A CENT ANS

Notre-Dame ou l'Incendie de la Flèche.

INCENDIE qui a dépouillé notre belle cathédrale d'un ornement si bien en harmonie avec le reste de cet édifice auguste, dont toutes les parties portent le caractère d'un siècle grave et religieux, était digne d'inspirer la muse qui s'appelle elle-même *Muse des Lausannois*. Ce titre semi-anonyme cache ou révèle, comme on voudra, un poète national et non point un versificateur de circonstance. Néanmoins, son talent gracieux et facile aspire cette fois au mérite périlleux de l'à propos. La précipitation du travail explique et le but de l'auteur, excuse quelques négligences, quelques phrases dénuées de coloris poétique. Son opuscule se vend au profit des pauvres, mais personne ne sera tenté de dire qu'on le lit *par charité*. L'unité de ton, l'une des premières lois de toute production des beaux-arts, exigeait, ce me semble, que le poète ne cherchât pas de temps en temps à faire sourire le lecteur. Le souvenir de l'incendie qui a failli réunir dans le même morceau de cendres le plus bel édifice de notre canton, les demeures de plusieurs familles et le sanctuaire, protecteur des trésors si difficilement amassés du musée et de la bibliothèque, ne laisse pas encore sur nos lèvres de place au sourire. Le sérieux ne sied d'ailleurs pas mal à la muse lausannoise, témoin le passage brillant où elle réveille dans leurs tombeaux les ombres qui habitent le chœur de notre cathédrale, les ombres illustres d'Othon de Grandson et du pape Félix V. Ce morceau, conçu et exécuté d'une manière large, est l'invitation la plus éloquente que l'auteur puisse recevoir à ne pas évier, dans ce genre de composition, les développements proportionnés à la grandeur et au caractère du sujet. Toutefois, cette prosopopée poétique n'est pas le seul endroit où l'auteur ait pris le ton grave qu'exigeait l'événement qu'il chante ; nous pourrions pour le prouver citer un grand nombre de vers nobles de pensées autant qu'heureux d'expression ; nous nous bornerons à en transcrire six qui donneront à nos lecteurs le désir de lire les autres :

Si le vent qui, ce soir, fait frémir vos cloisons

De son souffle eût naguère assailli vos maisons

Peut-être en ce moment, malheureux, sans asile,

Au milieu des débris de cette triste ville

Vous iriez, sous un ciel par l'orage attristé,

Implorer le chevet de l'hospitalité.

Jusqu'à présent j'ai fait la part de la sévérité plus grande que celle de l'éloge ; mais c'est par respect pour le talent de l'auteur.

Une lithographie bien exécutée, qui représente la cathédrale au moment de l'incendie, forme le frontispice de la brochure et lui donne un nouveau prix. (*Nouveliste*, 12 juillet 1825).

A la recherche d'un appartement. — Un jeune ménage et la belle-mère de Monsieur, sont à la recherche d'un appartement. Ils tombent sur un bel immeuble dont le concierge les examine curieusement. Puis il leur demande :

— Vous n'avez pas de chien avec vous

— Non, non, répond le gendre distrait, il n'y a que ma belle-mère.